



Communiqué de presse

La Banque des Territoires dévoile cinq nouveaux lauréats de son AMI dédié à la transition agricole et alimentaire

Paris, le 5/07/2023

L'engagement de la Banque des Territoires en faveur de systèmes alimentaires plus durables et résilients se poursuit en 2023, avec la sélection de cinq nouveaux projets dans le cadre de son AMI « Accélérer la transition alimentaire » et de nouveaux investissements dans des structures actrices de la transition agricole et alimentaire. Depuis son lancement en 2021, cet AMI a ainsi permis de sélectionner 30 projets qui sont entrés dans le processus d'investissement de la Banque des Territoires. Il reste ouvert jusqu'à fin 2024.

Lancé en juin 2021 par la Banque des Territoires, l'appel à manifestation d'intérêt « Accélérer la transition alimentaire » a pour objectif de soutenir les acteurs locaux qui développent des projets innovants pour une alimentation de qualité, durable, locale et accessible à tous. Il se déroule sur 3 ans.

Les nouveaux lauréats de l'AMI "Accélérer la Transition alimentaire"

Parmi les treize projets candidats sur le premier semestre 2023, la Banque des Territoires et ses partenaires experts des questions agricoles et alimentaires ont sélectionné cinq projets :

- La légumerie **Agriviva**, entreprise d'insertion située sur le MIN de Montpellier, qui propose des légumes locaux de saison en 4ème gamme et des légumineuses bio et équitables
- La **fABrique à Sucre**, première micro-sucrierie 100% biologique, équitable et locale dans les Hauts-de-France
- **Ma Salade à Toit**, projet de ferme urbaine qui s'intègre dans un projet de rénovation urbaine majeur en Seine Saint Denis,
- L'association d'insertion **Optim'ism** qui porte plusieurs activités conjuguant transition agricole et alimentaire et insertion professionnelle dans le Morbihan et le Finistère
- L'entreprise adaptée **SAPRENA**, pour le développement de sa cuisine centrale et de son restaurant solidaires, à proximité du MIN de Nantes.

Ces projets sont entrés dans le processus d'investissement de la Banque des Territoires et pourront bénéficier, dans un premier temps, d'un accompagnement en ingénierie préinvestissement permettant de consolider leur modèle économique, leur structuration juridique et financière ou encore leur écosystème partenarial. Il pourra aboutir à un investissement sous forme d'une prise de participation au capital ou de quasi-fonds propres (notamment prêts subordonnés).

Cela porte à 30 le nombre de lauréats de l'AMI « Accélérer la transition alimentaire » depuis son lancement. Celui-ci se poursuit jusqu'à fin 2024 : les candidatures peuvent être déposées à tout moment et les relèves de candidatures seront désormais effectuées tous les deux mois, la prochaine intervenant le 1^{er} septembre 2023.

Cet AMI s'inscrit dans l'engagement de longue date de la Banque des Territoires en faveur de la transition agricole et alimentaire.

En témoignent six investissements récents (pour un montant cumulé de 1.8M€) dans des structures pour la plupart lauréates de l'AMI et réparties sur l'ensemble du territoire :

- En Auvergne Rhône-Alpes, la **Fabuleuse Cantine**, revalorise en bocaux les invendus de producteurs de la Loire et les distribue dans ses restaurants à Saint-Etienne, Lyon, Villeurbanne et La Rochelle. La coopérative **Jardin enVie**, qui participe à la structuration de filières alimentaires respectueuses du vivant et de la biodiversité grâce aux semences paysannes et biologiques qu'elle cultive, pourra augmenter ses capacités de production et de stockage grâce à l'accompagnement de la Banque des Territoires.
- En Ile-de-France, **I GREC**, propose des spécialités laitières à base de lait collecté localement, à destination de la restauration collective et des particuliers, travaillant ainsi à la structuration d'une filière laitière francilienne biologique. Le soutien de la Banque des Territoires lui permettra d'augmenter ses capacités de production.
- Dans le Grand Est, **L'atelier du marché**, qui élabore et commercialise des jus de fruits et légumes à partir d'écartés de tri de producteurs va acquérir sa propre unité de production.
- En Provence Alpes Côte d'Azur, le *FoodHub* social et solidaire **Les Jardins de Solène**, qui œuvre au développement d'un écosystème alimentaire durable, local, inclusif et circulaire est soutenu dans son plan de développement.
- En Guyane, le projet de **Guyane Spiruline**, premier site industriel de production et de transformation de microalgue spiruline en Outre-Mer, a pour vocation de devenir à court terme le plus important de France et aura de forts impacts socio-économiques (création d'emplois pérennes sur le territoire rural de Sinnary) et environnementaux (aménagement d'un site préservé).

Cette démarche s'inscrit pleinement dans l'accompagnement de la transition alimentaire, une des mesures phares de la Banque des Territoires pour soutenir la transformation écologique des territoires.

« Nous sommes ravis d'accompagner ces projets en ingénierie puis en investissement, ils témoignent de l'engagement de la Banque des Territoires à agir pour la préservation des ressources (eau, sols, biodiversité, énergie...) via des pratiques agricoles durables, une consommation raisonnée et la lutte contre le gaspillage alimentaire, en accordant une place privilégiée à l'innovation et à l'impact social », indique Christophe Genter, directeur du Département Cohésion sociale et territoriale à la Banque des Territoires.

A propos de l'AMI Accélérer la transition alimentaire

Toutes les informations sur l'offre d'investissement proposée dans le cadre de l'AMI, les critères d'éligibilité et les modalités de candidature sont disponibles sur le [site web dédié de l'AMI](#). Pour toute question : consulter la [Foire aux questions](#) ou nous contacter par mail : amitransitionalimentaire@caissedesdepots.fr

A propos de la Banque des Territoires

Créée en 2018, la Banque des Territoires est un des cinq métiers de la Caisse des Dépôts. Elle rassemble dans une même structure les expertises internes à destination des territoires. Porte d'entrée client unique, elle propose des solutions sur mesure de conseil et de financement en prêts et en investissement pour répondre aux besoins des collectivités locales, des organismes de logement social, des entreprises publiques locales et des professions juridiques. Elle s'adresse à tous les territoires, depuis les zones rurales jusqu'aux métropoles, avec l'ambition de lutter contre les inégalités sociales et les fractures territoriales. La Banque des Territoires est déployée dans les 16 directions régionales et les 37 implantations territoriales de la Caisse des Dépôts afin d'être mieux identifiée auprès de ses clients et au plus près d'eux.

Pour des territoires plus attractifs, inclusifs, durables et connectés.

www.banquedesterritoires.fr |  [@BanqueDesTerr](https://twitter.com/BanqueDesTerr)

Groupe Caisse des Dépôts – Service presse : Malek Prat – service.presse@caissedesdepots.fr - 06 71 43 46 38